

Ecrit par le 8 janvier 2026

Région Sud : 46 gardes régionaux pour protéger les massifs du Vaucluse



Jeudi 30 juin, afin de marquer officiellement la fin de leur formation, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a remis les blasons à la nouvelle promotion de la garde régionale forestière. Parmi les 185 nouveaux gardes régionaux, 46 protégeront les massifs du Vaucluse.

« Depuis 5 ans, les pompiers peuvent compter sur notre entière mobilisation pour mener la ‘guerre du feu’ à leurs côtés, rappelle [Renaud Muselier](#), président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué de régions de France. Avec la garde régionale forestière, nous avons voulu mettre en place une véritable force de frappe contre les incendies de forêt et nos 185 gardes régionaux en sont un maillon essentiel »

Ecrit par le 8 janvier 2026

En première ligne de la guerre du feu

Avec la prolifération des 'mégafeux' partout en Méditerranée, la garde régionale forestière est un dispositif essentiel pour lutter contre les incendies. Mise en place par la [Région Sud](#), deuxième région la plus boisée de France avec 1,6M d'hectares, la garde est déployée tout l'été sur le territoire en soutien de la sécurité civile. Elle se compose de jeunes âgés de 18 à 25 ans, formés par des professionnels du feu et connectés aux sapeurs-pompiers et aux comités communaux des feux de forêt ([CCFF](#)) au sein des parcs et espaces naturels de la région Sud.

Jeudi 30 juin, afin de marquer officiellement la fin de leur formation, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué de régions de France, [François de Canson](#), vice-président en charge du développement économique de l'attractivité, du tourisme et de la prévention des risques majeurs, [Ludovic Perney](#), vice-président en charge de la jeunesse, des sports et de la vie étudiante, ainsi que [Jacqueline Bouyac](#), vice-présidente et présidente du parc naturel régional du Ventoux et de la Côte, ont remis les blasons aux 185 nouveaux gardes régionaux de la promotion Amiral Augier.

A cette occasion, le Vice-Amiral, Patrick Augier et Gilles Allione, ancien président [CCFF du Var](#), ont reçu la médaille d'honneur de la Région Sud pour leur engagement lors de la crise sanitaire et leurs actions dans la guerre du feu, notamment lors du mégafeu du Massif des Maures en 2021.

Parmi les 185 nouveaux gardes régionaux, 46 protégeront les massifs du Vaucluse, dont 5 gardes régionaux déployés dans le pays de Sorgues, 24 mobilisés au parc naturel régional du Lubéron et 17 au parc naturel régional du Ventoux.

Ecrit par le 8 janvier 2026



Feu de broussailles à Cairanne durant l'été 2020 © Com Sdis Vaucluse

Prévenir les risques grâce à la garde régionale forestière

Crée en 2018, la garde régionale forestière s'inscrit dans le plan climat régional et dans le dispositif 'guerre du feu', afin de préserver les milieux naturels et de prévenir les risques d'incendies. En 2022, la Région Sud y a consacré près de 1,2M €.

La garde régionale forestière a pour mission de : développer la culture du risque d'incendie ; renforcer les capacités des acteurs régionaux en matière de prévention, information, sensibilisation et surveillance ; venir en appui des dispositifs de surveillance.

Avant de prendre leurs fonctions dans les différents massifs de la région Sud, les volontaires qui composent la garde suivent plusieurs formations qualifiantes. Dans un premier temps, il s'agit d'une formation théorique autour de la forêt et de ses acteurs. Après ce premier rendez-vous, ils suivent une formation de terrain personnalisée, afin de se familiariser avec leur futur environnement, puis une formation au premier secours, labelisée PSC1. Enfin, leur parcours de formation s'achève par l'apprentissage des bases de communication et de cartographie, au lycée Agricole de Valabre.

Trois principes pour mener la guerre du feu

Pour éviter les drames humains et préserver l'environnement, la Région Sud a engagé plus de 4M € par

Ecrit par le 8 janvier 2026

an depuis 2016. Cette année, 1,5M€ supplémentaire ont été investi dans le dispositif 'guerre du feu'. Récemment, la Région Sud a renforcé sa stratégie en faveur de la gestion patrimoniale forestière. Inscrite dans le plan climat régional '[Gardons une COP d'avance](#)', cette stratégie s'articule autour de trois principes : prévenir, combattre, reconstruire.

Luberon : 6e forum de l'agriculture et de l'alimentation durables



Le [parc naturel régional du Luberon](#) et ses partenaires du [projet alimentaire territorial Luberon](#) organisent le 'forum de l'agriculture et de l'alimentation durables en Luberon'. Le thème de cette 6^e édition est : 'quelles actions concrètes les collectivités peuvent-elles mettre

Ecrit par le 8 janvier 2026

en place pour développer l'agriculture nourricière sur leur territoire ?'

Le [parc naturel régional du Luberon](#) et ses [partenaires du projet alimentaire territorial Luberon](#) organisent le 'forum de l'agriculture et de l'alimentation durables en Luberon', le mercredi 29 juin à la Fruitière numérique à Lourmarin à partir de 8h30.

Le thème de cette 6^e édition est : 'quelles actions concrètes les collectivités peuvent-elles mettre en place pour développer l'agriculture nourricière sur leur territoire ?'.

Cette journée s'adresse aux élus, aux agriculteurs, aux acteurs des filières agricoles/alimentaires, aux professionnels de la restauration collective.... sur réservation auprès de julie.rigaux@parcduluberon.fr

Au programme

Après une matinée d'informations et de retours d'expérience, un temps de discussion autour d'actions concrètes à mettre en place aura lieu l'après-midi. La journée se terminera par des visites selon plusieurs thèmes, à l'image de l'approche multithématique d'un projet alimentaire territorial (PAT)

9h : discours d'ouverture

[Patrick Courtecuisse](#), vice-président du parc naturel régional du Luberon, en charge de l'agriculture et du tourisme durables.

9h10-9h30 : l'agriculture nourricière du Luberon

[Julie Rigaux](#), animatrice du projet alimentaire territorial du Luberon.

9h30-10h30 : conférences

'Reterritorialiser notre alimentation' par [Nicolas Bricas](#), chercheur au [Cirad](#) (recherche agronomique et coopération internationale), [UMR MolSA](#) (unité de recherche interdisciplinaire sur les systèmes agro-alimentaires) et titulaire de la [Chaire Unesco Alimentations du Monde](#).

'Manger sain et durable, pourquoi et comment ?' par Denis Lairon, nutritionniste, directeur de recherche émérite Inserm (institut national de la santé et de la recherche médicale)

10h50-12h15 : les actions à l'échelles communale

Alimentation durable pour tous : Ville de Miramas.

Le Gardenlab de Gignac-la-Nerthe : un projet agroécologique, alimentaire et citoyen.

Restauration durable depuis 2015 à Avignon.

14h-16h : échanges dynamiques et définition des actions concrètes : quels outils à disposition des collectivités pour développer un projet agricole et alimentaire local ?

Avec la [DRAAF](#) (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), la [région sud](#), le [département de Vaucluse](#), la [SAFER 04, Terre de liens](#), les chambres d'agriculture [04](#) et [84](#), le réseau régional des magasins de producteurs, l'[INRAE](#), le [groupe de recherche en agriculture biologique](#).

16h15 : départ pour les visites (sur inscription)

Visite 1 : magasin de producteurs « la Bardane » - Cadenet

Visite 2 : élevage - Sébastien Félix - Lauris

Visite 3 : restauration scolaire - Lauris



Ecrit par le 8 janvier 2026

Visite 4 : projet commune ferme, association au maquis - Lauris

Visite 5 : cité vivante de l'alimentation - mairie de Lauris

Conférences, partages d'expériences de collectivités, échanges et visites de terrain, mercredi 29 juin à la Fruitière numérique à Lourmarin à partir de 8h30 - réservation auprès de julie.rigaux@parcduluberon.fr

J.R.

Ecrit par le 8 janvier 2026



6^e FORUM DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DURABLES EN LUBERON

Quelles actions concrètes peuvent mettre en place
les collectivités pour développer l'agriculture nourricière
sur leur territoire ?

INVITATION

(sur réservation)

Conférences,
partages d'expériences de collectivités,
échanges dynamiques et visites

La Fruitière numérique
LOURMARIN
29 juin 2022
de 8h30 à 17h



Inscriptions avant le 24 juin
Contact : Julie Rigaux
julie.rigaux@parcduluberon.fr
06 21 54 25 25



Ecrit par le 8 janvier 2026

Faites l'inventaire des hirondelles et des martinets près de chez vous



Pour pallier l'extinction des oiseaux migrateurs, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux organise un inventaire participatif des hirondelles et des martinets. Pendant cinq samedis durant les mois de juin et juillet, de 9h à 12h, vous pourrez vous aussi faire l'inventaire des nids qui se trouvent dans vos communes.

Ecrit par le 8 janvier 2026

L'inventaire débutera à Puyméras ce samedi, puis se poursuivra à Entrechaux le 18 juin, à Vaison-la-Romaine le 25 juin, à Faucon le 2 juillet, et se terminera à Crestet le 9 juillet. Pour ce faire, des bénévoles du groupe local de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) du Ventoux vous apprendront à reconnaître les différentes espèces et vous guideront dans la protection de leurs colonies.

Pour s'inscrire à l'un de ces inventaires, il faut envoyer un mail à contact@parcduventoux.fr ou téléphoner au 04 90 63 22 74.

V.A.

La saison œnotouristique va bientôt démarrer pour le Château Saint Pons



Situé à Villars, au cœur du parc naturel régional du Luberon, le [Château Saint Pons](#) va de nouveau ouvrir ses portes pour sa saison œnotouristique à partir de ce samedi 21 mai, et ce,

Ecrit par le 8 janvier 2026

jusqu'au 31 août.

Les visiteurs pourront venir découvrir le domaine de 10 hectares situé sur l'appellation d'origine contrôlée Ventoux, accueillis par les propriétaires et vigneron [William](#) et [Nathalie Monin](#), arrivés en Provence il y a 4 ans. Au programme : balades bucoliques, ateliers immersifs pour découvrir le métier de vigneron, ou encore pique-niques gastronomiques au milieu des vignes. Les visiteurs pourront également découvrir les sculptures de l'artiste aixois Jean-Claude Lorenzo fabriquées avec des métaux recyclés, qui seront installées dans les vignes.

Pour ajouter une touche festive à cette saison œnotouristique, le Château Saint Pons organisera des 'Apéros sunset' tous les vendredis et samedis de 19h à 22h30, à partir du 16 juillet jusqu'au 27 août pour faire découvrir ses différents vins. Les personnes souhaitant prolonger leur expérience au cœur de ce domaine pourront y séjourner. Le Château Saint Pons dispose d'un gîte de 70m² pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes qui offre une vue sur les allées de vignes.

Pour découvrir toutes les activités proposées par le Château Saint-Pons et en réserver, [cliquez ici](#).

V.A.

Le Parc naturel régional du Luberon recrute 24 jeunes du territoire

Vous êtes étudiant, avez entre 18 et 26 ans, vous aimez les espaces naturels du Luberon ? Alors rejoignez La garde régionale forestière du Luberon ! Mission ? Travailler à prévention des risques d'incendie, de fin juin à fin août 2022.

Après une semaine de formation organisée par la Région Sud, vous irez au contact du public, sur les sites naturels les plus fréquentés (Grand Luberon, colline Saint-Jacques à Cavaillon, Gorges de Régalon, forêt des cèdres du Petit Luberon, Gorges de Véroncle, Colorado provençal à Rustrel, vallon de l'Aiguebrun à Buoux, Gorges d'Oppedette, etc.). Votre mission ? Assurer l'accueil, la sensibilisation et l'information des visiteurs afin de garantir la protection de tous contre les incendies de forêt.

Les infos pratiques

Fiches de poste et candidature sur <https://www.parcdu luberon.fr/un-territoire-en-action/institution/offres-emploi-stage/> Date limite pour postuler : 31 mars 2022.

Ecrit par le 8 janvier 2026

En savoir plus ?

En 2019 le dispositif de la garde régionale forestière comprenait 120 jeunes dont 25 sont répartis dans le territoire du Parc naturel régional du Luberon ainsi que dans celui de la communauté de commune du pays de Sorgue et Mont du Vaucluse. Mis en place en 2018 par la Région Sud dans le cadre de son 'Plan climat pour une Cop d'avance', ce dispositif comprenait alors 110 jeunes. Déployée tout l'été sur le territoire pour appuyer la sécurité civile, la garde régionale forestière est composée de jeunes âgés de 18 à 25 ans, formés par des professionnels du feu et connectés aux sapeurs-pompiers.

MH

Villars : chantier de formation à la gestion forestière en Luberon

Ecrit par le 8 janvier 2026



Fin novembre, des élèves du lycée professionnel La Ricarde à l'Isle-sur-la-Sorgue ont réalisé des opérations de débroussaillage et de bûcheronnage dans le hameau des Trécassats à Villars. Ces opérations avaient pour but de leur apprendre sur le terrain à manipuler des outils, gérer une équipe de chantier et valoriser leurs compétences pour la gestion de ces zones naturelles.

En formation bac pro « Gestion des milieux naturels et de la faune », les élèves du lycée professionnel La Ricarde à l'Isle-sur-la-Sorgue viennent d'intervenir dans le secteur de la colline de La Bruyère à Villars. Pendant une semaine, ce chantier encadré par Frédérique Ravetti et Eric Vautrin, enseignants à La Ricarde, a notamment permis l'élimination des pins entravant le développement optimum des chênes alors que les branches résiduelles de l'élagage, ont été aménagés au sol, en petit tas, pouvant servir de cache pour la faune. Auparavant, en mars dernier, les élèves avaient appris à délimiter sur cartographie aérienne des zones de développement de chênes ; puis ils ont repéré et marqué sur le terrain des arbres à favoriser. Pour 2022, un chantier similaire est programmé dans le même secteur afin de relier une zone ouverte qui pourra potentiellement devenir une future zone de pâturage.

Ecrit par le 8 janvier 2026

En effet, le Parc naturel régional du Luberon et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaitent confier très prochainement l'entretien du milieu à un éleveur de chèvres conduisant un petit troupeau et qui trouvera une ressource alimentaire d'appoint sur ce pâturage.

Une colline brûlée dans les années 1990

Située au centre du massif des Ocres sur la commune de Villars, la colline de La Bruyère à Villars est inclue dans le périmètre du Parc naturel régional du Luberon et constitue un Espace Naturel Sensible du réseau du Département de Vaucluse. Elle a subi un incendie dans les années 1990. Une aubaine pour certaines espèces qui se développent après ce type d'évènement. Les bruyères et les Pins maritimes ont depuis effacé les traces des flammes mais cette régénération naturelle a rendu le massif homogène alors que cette zone a un fort potentiel pour abriter de multiples espèces végétales des milieux ouverts sur sol acide. Le Parc et le CEN Paca ont donc mis à disposition leurs parcelles pour procéder à des travaux d'ouverture dans la matte forestière de recolonisation.

Des espèces rares

Depuis 2003, le CEN PACA s'intéresse à la biodiversité de cette zone. C'est à cette date qu'il réalise l'acquisition d'une parcelle de 5ha abritant une espèce protégée et rarissime la Loeflingie d'Espagne. Le Parc du Luberon a pris le pas en 2009 en faisant l'acquisition de 9ha supplémentaires. Par ailleurs, depuis 2015, le Conseil départemental accompagne la commune de Villars pour continuer les acquisitions de parcelles dans cette zone. Aujourd'hui, une quarantaine d'hectares sont en propriété publique.

« Au bord d'un chemin, se développent des plantes protégées et très rares dont uniquement 5 lieux sont connus en France, explique le Parc du Luberon. Sur un sommet, une dépression en eau abrite un amphibien peu commun qui est muni d'ergots affutés comme des couteaux. Sous terre, c'est le royaume des demoiselles de la nuit : les chauves-souris ont pris possession des lieux. Toute cette nature est très discrète et ne se montre guère facilement, à moins de se laisser guider par un spécialiste. »

'All ride VTT Luberon' annulé en raison de dégradations des zones de stationnement

Ecrit par le 8 janvier 2026



L'édition 2021 du « [All ride VTT Luberon](#) », prévue le dimanche 24 octobre, est annulée suite à des événements récents « indépendants de la volonté » des organisateurs.

« La dégradation délibérée de nos zones temporaires de stationnement ne nous permet plus d'accueillir les participants dans les conditions de sécurité nécessaires : accès pour les secours, dispositions Vigipirate, bonne cohabitation des flux entre véhicules et vélos, etc.. », déclare les trois organisateurs : VTT Luberon, le Parc naturel régional du Luberon et le centre de vacances Léo Lagrange de Buoux. Rendez-vous phare de l'espace VTT Provence Luberon Lure, labellisé 'Grande traversée' VTT de Vaucluse, cet événement sportif et convivial se tient depuis 9 ans au départ d'un site historique emblématique au cœur du Luberon, le château de l'environnement à Buoux.

Les organisateurs, conjointement avec les nombreux bénévoles, les partenaires et les 6 communes concernées, avaient pourtant « tout mis en œuvre pour accueillir les passionnés de VTT, et mis en place le stationnement avec des parkings sécurisés pour les 800 participants et leurs familles. » Un désagrément qui intervient à quelques jours de l'événement, ne laissant pas suffisamment de temps pour trouver des « solutions alternatives de parking, trop coûteuses et longues à mettre en place. »

Les inscriptions des participants déjà validées seront rapidement et entièrement remboursées et les organisateurs espèrent pouvoir retrouver le public en 2022, « plus sereinement... »

L.M.

Ecrit par le 8 janvier 2026

Parc naturel régional du Luberon : Dominique Santoni réélue à la présidence



Après la réélection de Jacqueline Bouyac à la [tête du Parc régional du Mont Ventoux](#), place à celui du Luberon. [Dominique Santoni](#), seule candidate déclarée, a été réélue présidente lors de la réunion du comité syndical du Parc naturel régional du Luberon qui s'est tenue à Cadenet.

« Depuis ma 1e élection en 2017, j'ai eu à cœur d'assurer la continuité de nos missions, d'assurer la stabilité, de promouvoir la concertation ; et c'est d'ailleurs ce que m'avait appris Roland Aubert, à qui j'ai succédé », a-t-elle déclaré lors de cette réélection. Et d'énumérer les projets innovants entrepris jusqu'alors : « Luberon labo vélo, la Thomassine, la [Lub'ambule](#), le tourisme raisonné, la création

Ecrit par le 8 janvier 2026

prochaine de la Réserve naturelle régionale à Vachères, la lutte contre la pollution lumineuse, la participation au Congrès mondial de la nature de l'[UICN](#), etc. »

Election des nouveaux représentants

Suite aux élections régionales et départementales, les 18 élus régionaux (9 titulaires et 9 suppléants) et les 18 élus départementaux (6 titulaires et 6 suppléants pour le Vaucluse, 3 titulaires et 3 suppléants pour les Alpes de Haute-Provence) ont été installés dans leurs fonctions de délégués. Noëlle Trinquier et Elisabeth Amoros sont ainsi les nouveaux représentants du Vaucluse.

L'occasion de mettre l'accent sur les projets qui restent à bâtir, notamment l'écriture du projet de la Charte du Parc naturel régional du Luberon pour la période 2024-2039. « Je voudrais donc pouvoir continuer avec vous au service du territoire à relever ces défis, à faire valoir nos expertises, que ce soit dans la préservation de la biodiversité, le développement local, la sauvegarde des paysages, l'animation de la vie sociale, l'éducation à l'environnement, toujours au service d'un cadre de vie de qualité pour les citoyens. »



Crédit photo : direction du Parc naturel régional du Luberon

Ecrit par le 8 janvier 2026

Le vœu a été formulé de poursuivre le développement du « laboratoire d'expérimentation et d'innovation » que représente le Parc. « On me dit parfois, et je le dis souvent, que « ce que nous faisons ne se voit pas », mais c'est ce que l'on fait qui permet justement d'avoir de magnifiques paysages préservés qui concourent à notre attractivité. Dans ce contexte, le Parc est un formidable outil de développement économique et touristique au service du territoire et des communes » dixit la présidente du Conseil départemental de Vaucluse, qui poursuivra ainsi le processus de co-construction au côté de la directrice Laure Galpin et des 50 agents du Parc.

L.M.

L'AOC Ventoux veut atteindre des sommets d'engagement d'ici 2030

Ecrit par le 8 janvier 2026



L'AOC du Ventoux est la première Appellation d'origine contrôlée à adopter '[une raison d'être](#)'. Une initiative qui vise à ne pas limiter les entreprises à la seule recherche du profit, mais aussi à intégrer les enjeux sociaux et environnement liés à leur activité et à leur territoire.

« Tout cela est l'inverse d'un coup de marketing, c'est un changement de paradigme, une soif d'exemplarité », insiste [Frédéric Chaudière](#), président de l'AOC Ventoux depuis un peu plus d'un an maintenant.

En annonçant être la première AOC (Appellation d'origine contrôlée) à adopter le principe d'une 'raison d'être' [comme défini dans la loi pacte de 2019](#), le syndicat vigneron, créé en 1949, entend s'engager dans une démarche particulièrement ambitieuse en faveur de son territoire de production s'étendant sur 5 700ha. Objectif : « devenir un exemple de développement harmonieux et durable en protégeant le vivant et sa culture ».

Un terroir exceptionnel à préserver

Il faut dire que ce territoire ne manque pas d'atout naturel : 2 parc régionaux (le Ventoux et le Luberon), 2 réserves de biosphères classé par l'Unesco, 30 000 ha de forêt... Les 141 vignerons (13 caves coopératives et 128 caves particulières) installés sur les contreforts du Ventoux bénéficient d'un cadre exceptionnel dont la préservation devient un enjeu majeur.

Ecrit par le 8 janvier 2026

« En cette période de vendanges 2021 historiquement basses marquées par des épisodes climatiques exceptionnels, les enjeux de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique sont plus que jamais une urgence, confirme le président de l'AOC. C'est aux acteurs des territoires de s'engager concrètement et d'apporter des réponses locales à ces enjeux planétaires. » Et ce d'autant plus, que par sa spécificité montagneuse, l'AOC bénéficie d'un des climats les plus frais du Sud de la vallée du Rhône.

« Réponses locales pour enjeux planétaires. »

Des mesures concrètes pour protéger le vivant

Dans cette optique, l'AOC Ventoux s'engage désormais à « protéger le vivant », « réduire son impact et s'adapter au changement climatique » ainsi que « partager et cultiver la vie locale ».

Concrètement, il s'agit de préserver les sols en limitant les usages de produits phytosanitaires en développant le couvert végétal dans, et aux abords des vignes. Le but étant d'au moins multiplier par 3 les surfaces d'enherbement naturel ou semé de l'appellation Ventoux pour atteindre 2 000ha contre 700 actuellement. L'AOC souhaite aussi planter 30 000 arbres. Elle, qui représente 5 à 6% des émissions de carbone du territoire, se fixe également pour but de réduire son impact de 30% d'ici 2030 avant d'atteindre 'la neutralité carbone' imposée par l'Union européenne en 2050.

Autre initiative : le développement d'un réseau de consigne de bouteilles de verre visant à réutiliser, à partir de 2023, 300 000 bouteilles minimum chaque année, sur les 20 à 22 millions produites par an.

Ecrit par le 8 janvier 2026



De gauche à droite : Frédéric Chaudière, président de l'AOC Ventoux, Marie Flassayer, directrice, Ken Reyna, directeur du parc naturel régional du Mont Ventoux et Gilles Vève, président de la Cave Clauvallis et maire de Saint-Didier.

« Parce que le terroir de l'AOC Ventoux se définit d'abord par son climat, nous avons pris très tôt la mesure de l'impact du changement climatique sur notre écosystème », précise [Marie Flassayer](#), directrice de l'AOC dont 16% de la production globale (54% rouge, 40% rosé et 6% blanc) est constituée de surface 'bio' (et au-delà de 20% d'ici 2030). Par ailleurs, les vignes HVE (Haute valeur environnementale) devraient également constituer 50% des surfaces cultivées en 2025.

Pour anticiper ces mutations, l'appellation développe désormais avec l'Inrae des données cartographiques qui intègrent les cartes climatique pour permettre de mieux piloter le contexte de production de demain comme l'expérimentation de nouvelles variétés de plants de vigne en lien avec l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité).

Une prise de conscience de longue date

L'AOC Ventoux n'a cependant pas attendu aujourd'hui pour prendre pleinement conscience des enjeux climatiques. Depuis près de 20 ans, l'appellation a travaillé à la mise en place d'une charte paysagère et environnementale en élaborant notamment avec ses vignerons un guide des bonnes pratiques. Deux MAE

Ecrit par le 8 janvier 2026

(Mesures agro-environnementales), permettant d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent pour la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité, ont aussi vu le jour. En 2019, un forum sur l'avenir de l'agriculture dans le Ventoux a réuni plus de 150 participants, prouvant la mobilisation du secteur sur ces problématiques.

« Les engagements pris aujourd'hui s'inscrivent dans la continuité de ces initiatives, assure Frédéric Chaudière. Nous sommes dépositaires de cette biodiversité. »

« De la 'raisin d'être' à la 'raison d'être'. »

« Mais nous voulons aller au-delà de la 'simple' production de vin, qui reste évidemment notre raison d'être, pour évaluer l'impact de nos activités sur l'ensemble de notre territoire », poursuit le président. Cela passera pour les vignerons par une participation active au recensement de la biodiversité avec les 1 500 espèces végétales et les nombreux animaux (20 espèces de chauve-souris, 14 de reptiles, 8 d'amphibiens, 2500 d'insectes sans compter les cerfs, chevreuils, chamois, mouflons, sangliers...) présents dans l'écosystème du Ventoux.

Cette défense du territoire Ventoux passe aussi par une présence plus active à la vie locale en étant partenaire des grands événements autour du Ventoux (festival annuel Ventoux Saveurs, rencontres de Puyméras, soutien aux Carnets du Ventoux et Ventoux Magazine...)

« L'AOC est au cœur de l'attractivité de notre territoire », rappelle Gilles Vève, président de la Cave Clauvallis et maire de Saint-Didier. Pour y arriver, ce dernier estime qu'il faut développer « l'attractivité oeno-touristique et agricole » et « associer systématiquement à tous les événements de promotion de l'AOC les acteurs du tourisme ou les producteurs de notre territoire comme partenaires engagés : truffes, olive, cerise, fraise, muscat, petit épeautre, etc. » Le tout en mobilisant agriculteurs, éleveurs, professionnels du tourisme, artisans, restaurateurs, commerçants, élus autour d'un projet de tourisme de qualité et non de masse.

Une dynamique positive collective

« C'est cette méthode participative et cette envie de faire ensemble qui nous ont séduit dans cette démarche, confirme Ken Reyna, directeur du parc naturel régional du Mont Ventoux. Il y a certes des inquiétudes sur l'avenir avec ces changements climatiques mais il y a aussi cette dynamique collective positive qui se met en place. »

Gilles Vève veut aussi privilégier les circuits courts et porter l'AOC auprès des habitants pour qu'ils deviennent des ambassadeurs de leur propre territoire.

L'ambition de l'AOC Ventoux se traduit enfin par le souhait de transmettre les savoir-faire. Une volonté qui devrait se matérialiser par des transferts de compétences via des ateliers animés par un ou deux vignerons, sur des thèmes essentiels pour le développement de l'appellation. Objectif : accompagner et encourager l'accueil des néo-vignerons.

Un comité de pilotage pour rendre des comptes

Pour que l'ensemble de ces intentions ne reste pas lettre morte, l'AOC Ventoux a recruté cet été, Isabelle

Ecrit par le 8 janvier 2026

Fabre, chargée de mission climat et changement environnemental.

« C'est un véritable effort pour une petite structure comme la nôtre, reconnaît Frédéric Chaudière. Cela prouve cependant la détermination de notre engagement. »

L'appellation s'est aussi dotée d'un comité de pilotage qui, bien que consultatif, sera chargé de suivre régulièrement le bon déroulement de la démarche. Il sera constitué de 12 membres : 6 représentants de l'AOC, d'un du parc naturel régional du Ventoux ainsi que d'un du parc du Luberon, d'un de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, d'un de VPA (Vaucluse Provence attractivité), d'un de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et d'un du secteur de l'Economie sociale et solidaire (ESS) représenté par [Solène Espitalié](#), fondatrice des jardins de Solène.

« Il s'agit de rendre des comptes sur nos actions ainsi que des rester ouverts sur les bonnes idées que pourraient apporter les autres, souligne Frédéric Chaudière. Notre objectif étant de montrer que 'cultiver le vivant' ce ne sont pas des paroles en l'air. »

L'appellation célébrera ses 50 ans 2023, l'occasion certainement de dresser un premier bilan de cette nouvelle raison d'être pour les AOC Ventoux qui maintenant veulent « vivre en relief ».